

Communiqué de presse

Paris, le 6 mai 2021

Les annonces du Président de la République, en faveur de la réouverture des établissements culturels, rendues publiques le 30 avril dernier, constituent une bonne nouvelle pour le service public de l'art et de la culture. Le Syndeac portait cette exigence, depuis des mois, contestant que nos missions essentielles soient à ce point remises en cause par la fermeture administrative de nos « maisons ».

Cette décision politique arrive à temps et nous remercions la mobilisation qui l'a rendue possible, notamment celle des élus locaux qui se sont associés à nous, pour faire entendre l'urgence culturelle et le désir d'art de nos concitoyens. Nous saluons aussi la décision qui permet une réouverture de tous les établissements culturels, en même temps, sans distinction. Ensemble, salles de spectacles, musées, centres d'art, cinémas, festivals... Nous allons retrouver le plaisir du partage, de la rencontre, dans le strict cadre de protocoles sanitaires, assurant la sécurité de toutes et de tous.

L'ouverture des théâtres de service public répond à des objectifs d'intérêt général que nous voulons rappeler :

- L'emploi artistique et technique a été rudement éprouvé par la crise (le rapport Gauron le démontre largement) et les mois de fermeture. Nos lieux seront les premiers à pouvoir présenter des œuvres au public et réenclencher un processus vertueux, en faveur de l'emploi dans le secteur. C'est une urgence sociale et nos adhérents s'y emploieront tous avec force. A ce propos, le Syndeac travaille activement à faire évoluer le Fonpeps.
- La reprise d'activité est aussi la condition sine qua non de l'emploi des jeunes, particulièrement concernés par la crise sanitaire ; la reprise constituera, en effet, un bassin d'emploi important pour les étudiants, notamment les étudiants en art et les jeunes diplômés. Nous rappelons l'absolue nécessité d'une adaptation rapide du dispositif « 1 jeune 1 solution » susceptible d'amplifier encore leur accès à l'emploi.
- Notre mobilisation, sans faille, en faveur de l'emploi implique également notre attachement aux garanties à apporter à tous les salariés de notre secteur. C'est le sens de notre engagement dans le cadre de la concertation relative à la prolongation de l'année blanche. Le Syndeac participe activement aux discussions et soutiendra toutes les mesures qui garantissent à la fois aux intermittents du spectacle, l'accès au régime et la garantie de leur niveau d'indemnisation et de rémunération. Nous veillerons également à ce que les jeunes artistes et techniciens puissent bénéficier de mesures d'accès au régime abaissées, pour tenir compte des effets de la crise.
- Dès le 19 mai, et pendant tout l'été, les opérateurs culturels de service public se mobiliseront pour programmer nombre d'œuvres qui ont dû être reportées. C'est une occasion exceptionnelle de retrouver le public et d'inventer de nouveaux projets pendant la période estivale. Notre relation à nos concitoyens est consubstantielle à nos missions. L'été sera culturel, grâce aux acteurs de service public !

Le modèle économique du service public, fondé sur les principes de l'intérêt général, ne doit moins que jamais être soumis aux contraintes de la rentabilité et nous appelle au contraire, autant que cela sera possible, à la réouverture, malgré des jauges très basses et des contraintes horaires encore présentes. Ce modèle assez unique en Europe nous permet ainsi d'affirmer notre solidarité professionnelle et notre souci de relation à nos concitoyens.

Le soutien de nos financeurs, en cette année de crise, collectivités territoriales et État, est la garantie de ce modèle. Il nous appartient de le défendre encore et d'en penser, dès aujourd'hui, les conditions d'un renforcement pour demain. Le Syndeac est au travail et formulera, le moment venu, des propositions en faveur d'un service public de l'art et de la culture renouvelé.



20, rue Saint Nicolas
75012 Paris

Tél. : 01 44 53 72 10
contact@syndeac.org
www.syndeac.org

Contact presse : Vincent Moisselin
Tél. : 06 61 96 75 59